

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLEREUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 12 ^m matin.	3 h. 51 ^m soir.	12 h. 36 ^m matin.	11 h. 44 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	5 h. 48 ^m soir.	4 h. 18 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 h. 50 ^m »	7 h. 49 ^m »	9 h. 17 ^m »	10 h. 15 ^m »	—	4 h. 39 ^m matin.	11 h. 30 ^m »	2 h. 19 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. ^m matin.
Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, le 11 Octobre.

Le Progrès libéral, organe républicain, publie les réflexions suivantes qui sont l'expression vraie des inquiétudes du moment :

« Si quelque chose devait nous étonner dans la retraite du ministre de la guerre, ce n'est pas qu'elle se soit produite, mais qu'elle se soit fait si longtemps attendre. Personne n'a oublié dans quelles circonstances le général Thibaudin fut appelé aux affaires. Il s'agissait d'une besogne répugnante dont aucun officier supérieur en vue n'avait consenti à se charger. Les républicains sectaires voulaient profiter de l'émotion produite par le placard du prince Napoléon, entreprise bizarre, dont un des chefs-d'œuvres législatifs de la Chambre avait eu la prévenance d'assurer l'impunité, en frappant à côté, faisant expier, par un odieux et ridicule système de compensation, le manifeste d'un prétendant à des princes qui ne pouvaient se reprocher aucune démarche reprehensible et à qui l'auteur du manifeste avait gracieusement promis, en d'autres temps, de les faire fusiller, s'ils se permettaient de mettre les pieds sur le territoire français. Cette injustice, cette maladresse inutile, cette dérogation à la politique d'union et de réconciliation réclamait, on le devine, une vocation particulière. Le général Billot, dont la foi politique n'a jamais été ni incertaine ni timorée s'honora en refusant de s'y associer. Le général Thibaudin sortit des rangs pour l'accomplir. D'ordinaire, les ministres qui font de ces corvées ne s'éternisent pas au pouvoir. L'exécution faite, on aime d'en effacer le souvenir et l'on s'empresse d'écarter le collaborateur complaisant qui en a pris la responsabilité.

La carrière gouvernementale du ministre de la guerre a donc dépassé la durée normale. Il

s'en va dans une bagarre assez analogue à celle qui l'avait amené : issu de la panique jéromiste, il est emporté par la panique espagnole ! les deux aventures se valent : même imprévoyance, même manque de sang-froid, même effarement. C'était naturel, c'était dû, mais cela ne change rien au fond des choses, et il est clair que la démission du ministre radical, donnée en termes de fort mauvaise humeur, au moment même où le radicalisme est enflé de ses derniers succès électoraux, ménage au cabinet quelques instants désagréables.

« Il ne faudrait pas trop se plaindre de cette crise, si elle devait avoir pour résultat l'abandon de ce déplorable système de concessions aux violents, de mesures prises à contre-cœur, de méchantes lois votées la mort dans l'âme, qui nous a fait faire tant de chemin, depuis qu'on a deviné de l'impulsion de M. Thiers. Il y a deux vérités dont nos gouvernants auraient avant tout à se pénétrer : la première, c'est qu'il n'est jamais possible d'apaiser les agités par des demi-satisfactions. Si l'on veut contenter la démagogie parisienne, il faut aller jusqu'à la restauration de la Commune ; tous les sacrifices que l'on fera, quelque graves qu'ils puissent être, quelque inquiétude qu'ils occasionnent, ne seront comptés pour rien ; la seconde, c'est que, l'immense majorité du pays n'étant pas radicale, il suffirait d'un peu de bonne volonté et de courage, pour rendre aux déclamateurs d'extrême gauche la place qu'ils occupent réellement en France, c'est-à-dire une fort petite place. Le courage de braver une certaine impopularité dans le monde spécial des politiciens est, à l'heure présente, la plus nécessaire des vertus. C'est le cabinet qui l'aura qui gagnera la confiance du pays et qui retrouvera, auprès des chancelleries étrangères, le crédit compromis par de trop fréquentes algarades.

« Il ne s'agit point de réaction. N'est point réactionnaire qui réprovoque les actes vexatoires, les mesures partiales, qui veut voir la France honorée et respectée. Les derniers incidents de ces vacances vont rendre rude pour tout le monde, pour le pouvoir exécutif comme pour les Chambres, la reprise des travaux parlementaires. Ce sera, sans contredit, une des rentrées les plus critiques dont nous ayons eu souci depuis longtemps. La matérialité des faits, quelques sifflets dans les rues, cela n'est rien ; c'est l'état des esprits, au dehors surtout, qui est grave. Dieu veuille que la sagacité de nos représentants soit à la hauteur de leur bonne volonté ! »

Revue des Journaux

Journal des Débats :

Certains journaux ont découvert un moyen à peu près infailible de déconsidérer la Chambre. Ne se sont-ils pas avisés d'annoncer que le comité secret serait demandé pour les interpellations sur la politique générale, qui auront lieu à la rentrée ? Et quel prétexte invoque-t-on pour justifier cette dérogation à l'usage qui veut que les affaires publiques soient traitées au grand jour ? On redoute l'intempérance des orateurs.

La Chambre des députés a manqué plus d'une fois de sens politique et de sang-froid, mais elle a toujours traité les questions de politique étrangère avec toute la dignité voulue. C'est la calomnie que de prétendre qu'elle se départirait de cette sagesse le jour où l'incident Thibaudin serait soulevé.

Quinze jours nous séparent de la discussion et d'ici là, l'incident Thibaudin aura perdu beaucoup de son actualité et de son acuité.

Le Temps :

Le Temps déplore la violence de langage de certaines feuilles radicales.

On demeure confondu, dit-il, lorsqu'on parcourt la presse radicale, du ton de sa polémique. Rarement, l'esprit de parti en a pris plus à son aise

mour, le surprenait en pleine force. Il reconnaissait en lui l'ancienne humeur farouche et les vieux tumultes intérieurs, l'orage. Ne s'agissait-il pas de son bien unique, que le premier venu voulait lui ravir, et dès lors, n'était-il pas naturel, fait comme il l'était, que le moyen le plus extrême ne lui répugnât point pour le défendre ? Avait-il pour l'arrêter plus de croyance qu'autrefois ? Était-il plus embarrassé de petite morale ? Il n'avait pas plus le respect de la vie des autres, car il continuait à n'être pas bien sûr que la vie fût un don de Dieu. Sauf l'honneur, il n'acceptait pas de frein, et quant à la passion qui allait le conduire, il se croyait d'autant moins obligé de la contraindre qu'elle avait un objet avouable et plus beau, qu'elle se nommait du plus grand, du plus saint de tous les noms qui servent à désigner des sentiments humains... l'amour paternel. Qu'importe que cet amour fût aveugle ! Il voulait l'être.

C'est pourquoi le baron ne poursuivit pas plus longtemps ce débat avec lui-même, et conclut que toutes les armes seraient bonnes pour mettre un terme à la poursuite de M. de Briey, un terme prompt, une fin radicale, puisque décidément il ne pouvait plus éloigner Myriam de Genève, sans risquer de l'éclairer sur ce brusque départ. Il pensait même que les meilleures armes, les plus sûres, seraient peut-être les plus brutales, celles dont il ne craignait pas, naguère, de se servir contre ceux qui l'avaient le plus légèrement offensé.

Maintenant, disait-il en se dirigeant vers l'appartement de sa fille, reste à trouver l'occasion. Cependant, un scrupule inattendu l'arrêta.

avec la vérité ; rarement aussi le vrai patriotisme a subi plus dure épreuve. Si M. Thibaudin quitte le ministère, c'est, parait-il, qu'une vaste conspiration se trame dans les hautes sphères du pouvoir contre la République. Notez que ce sont les journaux mêmes dont le chauvinisme s'était si fort ému lors de la visite du roi d'Espagne, qui répandent aujourd'hui ces bruits malsains. Non contents d'avoir leur part de responsabilité dans une déplorable aventure, les voilà qui s'efforcent de persuader à leurs lecteurs que le gouvernement de ce pays est à la discrétion de nos voisins.

Le XIX^e Siècle :

Le XIX^e Siècle faisant allusion au manifeste de l'extrême gauche, dit que le but de cette communication est assez vaguement défini. L'on y voit très bien qu'il s'agit de provoquer une agitation contre le ministère, et que le principal prétexte invoqué est la retraite de M. le général Thibaudin. Mais ce que l'on ne perçoit pas avec la même netteté, c'est le plan de conduite politique recommandé aux électeurs par les auteurs de la note.

Ce n'est pas nous qui dissuaderons jamais le peuple français de faire connaître à ses députés ce qu'il pense de la situation politique ; au contraire. Toutefois, il serait difficile de prendre au sérieux des réunions où deux ou trois centaines de brailleurs prétendent parler au nom de l'universalité du peuple et votent même des ordres du jour d'un ridicule sans pareil.

Le Parlement :

Ce qui frappe le plus, écrit de son côté le *Parlement*, à la lecture de ce singulier manifeste et des articles de la presse intransigeante, c'est l'énorme importance que prend, dans toutes ces polémiques, la personne de M. le général Thibaudin. On croirait vraiment que le ministre de la guerre démissionnaire était l'incarnation même des institutions républicaines.

On sait ce que nous pensons de la retraite du ministre de la guerre. Elle était devenue nécessaire ; M. le président du Conseil a eu cent fois raison de l'exiger ; tous les hommes de bon sens, tous les vrais républicains approuvent la conduite qu'il vient de tenir et reconnaissent que les incidents de ces derniers jours ont affermi sa situation.

— Cela sera peut-être mal jugé, pensa-t-il. On dira que je la défends comme on défendrait... une maîtresse... Ah bien ! je ne demande pas à tuer ce jeune homme... Qu'il parte !

Il ouvrit la porte de la chambre de Myriam. Elle était assise et feuilletait un album des vues et des sites du canton. La même sérénité juvénile, presque enfantine, n'avait pas cessé d'illuminer ce front charmant et adoré. Il demeura là, ne songeant plus qu'à la contempler comme toujours. Des pas précipités se firent entendre derrière lui.

— Je cherchais Monsieur, dit le valet qui l'avait suivi en même temps que Martin Bataille depuis le départ. M. le comte de Briey est en bas et demande à voir M. le baron.

M. de Kernovenoy referma la porte d'un coup sec, d'un geste automatique.

— D'abord, amenez-moi Martin, dit-il.

Quand le maladroit messager reparut au bout d'un moment avec le vieux garde, le baron, rentré chez lui, écrivait ; sur la table reposait une petite pile de louis.

Vous, dit-il, prenez cet argent, qui vous donnera de quoi retourner en France. Vous n'êtes plus à mon service... sortirez-vous !

Il pouvait à peine s'aider de ses mains tremblantes pour mettre sous pli le billet qu'il venait d'écrire.

Toi, dit-il, à Martin Bataille, porte ceci à M. de Briey, qui demande à me voir... Le savais-tu ?... Es-tu du complot ?

Martin leva les épaules.

— Sûrement, dit-il, j'en serai si vous voulez m'en mettre.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(7)

L'IDOLE

M. de Briey était à la messe. Myriam n'avait pas même eu besoin de détourner la tête pour l'apercevoir. Elle avait rougi en le reconnaissant, dans la nef, à quelques pas, sur le même rang de chaises que la sienne. Mais le vieux Martin la connaissait mieux que son père : cette poursuite, qui semblait la laisser indifférente, l'avait choquée dans l'église.

M. de Kernovenoy s'enferma dans son appartement pour y dévorer sa colère, avant de paraître chez sa fille. Il fallait prendre un parti et il cherchait à démêler les résolutions ; c'est à la plus insensée qu'il revenait sans cesse. La violence seule lui souriait : il redevenait le vieil homme, dompté par l'amour, charmé plus tard par son beau rêve paternel.

— Non ! répétait-il encore, on ne me connaît point ! Ce que j'étais avant d'aimer Myriam et sa mère, on ne le sait pas ! Si ce Briey le savait, peut-être serait-il plus prudent !

Tout le monde ne devait pas avoir perdu le souvenir de ce qu'il avait été en ce temps dont il parlait sur ce ton de menaces : un viveur emporté, un redoutable champion dans les querelles dites d'honneur. Le baron Hector avait eu, jadis,

un tempérament à outrance, ce que les personnes indulgentes nomment une vive jeunesse.

Une légende bruyante était alors attachée à son nom ; tout un poème diabolique de scandales et de coups d'épée. Peut-être l'écho en était-il arrivé jusqu'à mademoiselle d'Avrigné lorsqu'elle consentit à devenir sa femme. La baronne Marie avait sans doute de bonnes raisons pour préférer le séjour de Kernovenoy à celui de Paris où semblaient l'appeler son âge et sa beauté. Quant à lui, l'amour véritable le surprenait au milieu de ses égarements et en rompait la chaîne pour lui imposer un joug plus doux, plus noble et plus beau.

Arraché aux passions par la passion qui s'élevait comme une flamme épurée au-dessus de tant de cendres, vaincu, ravi, il avait donné à celle qui se donnait à lui toutes les énergies d'une nature qu'on croyait intraitable. Il l'avait aimée, éperdument aimée, jusqu'au jour où, la douleur s'abattant sur son front, il allait suivre dans la mort la femme accomplie qu'il venait de perdre, son premier sauveur.

Puis le salut, une seconde fois, lui était venu sous la forme du chérubin aux cheveux d'or, oublié dans ce deuil immense, et les baisers de Myriam lui avaient rendu le goût de vivre. Il s'était plongé dans ce nouvel océan de tendresse, plus profond peut-être et plus pur encore que le premier.

Mais on ne songeait pas assez, autour de lui, que, dans le long apaisement d'un pareil bonheur, cet homme au corps robuste et au cœur si véhément, n'avait pas usé sa vie.

La colère et la haine, comme autrefois l'a-

Informations

LE MINISTRE DE LA GUERRE

C'est le général Campenon qui remplace le général Thibaudin au ministère de la guerre.

Le général Lewal avait posé à M. Ferry des conditions qui n'ont pas été acceptées. Il entendait rester maître absolu dans son ministère, et n'être pas obligé d'endosser la responsabilité de toutes les sottises commises avant lui. Aussi avait-il demandé le droit de retirer toutes les propositions de loi militaire présentées à la Chambre.

Le général Campenon a déjà été ministre. On le dit bon soldat et capable. Il aura besoin de bien hautes qualités pour remplir le poste qu'il occupe dans les circonstances difficiles que nous traversons.

— Le général Campenon, ministre de la guerre, a été reçu dans la matinée de mardi par le président de la République.

Le général Villemot conserve les fonctions de chef d'Etat-major général du ministère de la guerre.

DÉTOURNEMENTS AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Le bruit court que, depuis le départ du général Thibaudin du ministère de la guerre, qu'il n'habite plus depuis quatre jours, on aurait constaté la disparition de certains papiers contenant des renseignements d'une importance capitale à certains points de vue qu'il ne nous appartient pas de préciser.

— L'amiral Jaurès, qui doit bientôt quitter l'ambassade de France à Saint-Petersbourg, pour prendre le commandement de l'escadre de la Méditerranée, a eu une longue entrevue avec le président du conseil.

— On annonce que le duc de Sesto, qui accompagnait le roi d'Espagne à Paris, est attendu dans quelques jours avec une mission particulière auprès du gouvernement français.

— Nous croyons savoir qu'à la suite des incidents qui se sont produits à Paris le jour de l'arrivée du roi d'Espagne, et d'après une enquête minutieuse, plusieurs étrangers spécialement signalés vont être expulsés du territoire français.

— Depuis mardi, une surveillance spéciale est établie par ordre du préfet de police contre les crieurs de journaux. M. Camescasse a résolu de mettre un terme aux plaintes quotidiennes qui lui sont parvenues à ce sujet.

— Il est inexact, comme l'annonce un journal, qu'une rencontre doive avoir lieu entre le général Thibaudin et M. de Cassagnac, à propos d'un tout récent article du *Pays*.

— On annonce, pour dimanche prochain, un meeting organisé par les comités radicaux de différents quartiers de Paris pour protester contre le renvoi du ministère du général Thibaudin.

— Le bruit court qu'un certain nombre de membres de la droite comptent, dès la rentrée du Parlement, déposer sur le bureau de la Chambre une demande tendant à la révision des lois constitutionnelles. Les députés de l'extrême gauche déposeront en même temps une demande analogue.

AU TONKIN.

Le ministre de la marine a reçu du gouverneur de la Cochinchine la dépêche suivante :

Saïgon, 9 octobre.

Suivant les dernières nouvelles, la situation au

Tonkin paraît sensiblement améliorée par suite de l'arrivée des plénipotentiaires annamites et la soumission des mandarins du Delta.

De nombreuses défections sont constatées parmi les Pavillons-Noirs qui se déciment. Les retranchements et villages des environs d'Hanoi sont abandonnés.

L'ennemi semble prononcer un mouvement de retraite dans la direction de Laoir-Kall.

Le colonel Bichot n'a rencontré aucun ennemi dans sa reconnaissance jusqu'à Day et au canal des Rapides.

Il a trouvé, près de Phu-Hai, enfouies sous un tumulus, trente-trois têtes de nos soldats, dont celle du commandant Rivière, enduite d'un masque de chaux, et qui était seule très reconnaissable.

L'état moral et sanitaire des troupes du Tonkin et de Thuan-An est excellent.

EN ESPAGNE.

Depuis deux jours des manifestations se produisent à Madrid, autour de l'ambassade de France et le gouverneur civil a été obligé de faire garder l'ambassade par des troupes. — Une autre dépêche de Madrid, de ce matin, annonce que le gouvernement a fait traduire en espagnol le texte de la note publiée dans le *Journal officiel* français, et l'a fait placarder à de nombreux exemplaires dans tous les quartiers de Madrid.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

VILLE DE CAHORS

EMPRUNT D'UN MILLION

Le maire de la ville de Cahors a l'honneur de porter à la connaissance du public les dispositions suivantes relatives à l'emprunt municipal d'un million de francs :

Il sera ouvert, le 18 octobre prochain, de onze heures à quatre heures, à l'hôtel de ville, une souscription publique à DEUX MILLE obligations communales de 500 francs chacune.

Dans le cas où le nombre d'obligations souscrites dépasserait celui des obligations émises, il serait procédé à une réduction proportionnelle par les soins d'une commission composée de quatre conseillers municipaux, sous la présidence du maire. Les résultats de cette opération, avec indication des numéros attribués à chaque souscripteur, seront tenus à la disposition des intéressés dans les bureaux du receveur municipal.

Il ne sera point établi de demi ni quart d'obligation. Les souscriptions à une obligation seront dès lors irréductibles.

Les obligations seront au porteur ; elles produiront, après libération entière, un intérêt annuel de 22 fr. 50 c. net d'impôt, payable par semestre, le 15 avril et le 15 octobre ; elles seront remboursées en vingt annuités qui commenceront le 15 octobre 1888.

Pour déterminer définitivement et d'avance les époques de remboursement de chaque titre,

les obligations seront divisées en vingt séries de cent. Un tirage au sort fait en public, par les soins de la commission précitée, fixera l'ordre du remboursement annuel de chaque série. L'époque du remboursement, ainsi établie, sera indiquée sur chaque titre remis au souscripteur.

La somme de 500 francs, montant de chaque obligation, sera versée dans les délais ci-après fixés :

A titre de garantie, en souscrivant.....	10fr.
A la répartition, 22-25 octobre 1883....	190
— le 15 octobre 1884.....	200
— le 15 octobre 1885....	100
Total.....	500fr.

Dans le cas de non paiement aux époques ci-dessus fixées, les intérêts moratoires seraient calculés sur le taux de 5 0/0.

Les présentes dispositions ont été approuvées par M. le ministre de l'intérieur.

A Cahors, le 8 octobre 1883.

Le Maire de Cahors,
P.-F. SIRECH.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES.

A l'occasion du félibrige qui se tiendra à Cahors, lundi prochain, la Société des Études est convoquée extraordinairement pour samedi, 13 courant, à huit heures du soir, dans la salle de ses séances.

M. Bau, professeur de septième au lycée de Cahors, est nommé à la même chaire au lycée d'Auch.

M. Bau, professait à Cahors, depuis de longues années, son départ laissera des regrets dans la ville où il comptait beaucoup d'amis, et parmi les élèves qui recevaient son excellent enseignement.

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS.

Le vice-président de la Société des Sauveteurs du Lot, rappelle à MM. les élèves des cours de gymnastique et d'escrime que la rentrée est fixée au jeudi, 11 octobre courant, de 4 à 6 heures du soir.

Les jeunes gens qui désireraient suivre les cours sont priés de se faire inscrire à l'hospice de Cahors, chez M. Guiral, Secrétaire.

CHAIRE D'AGRICULTURE

Le concours pour la chaire d'agriculture départementale est terminé. Sur huit candidats, trois seulement ont pu arriver à la fin des épreuves et deux ont obtenu la moyenne suffisante.

Ce sont MM. Sarres, professeur de génie rural à l'école de Grignon, et M. Breil, élève de l'institut agronomique. Ces deux candidats ont passé un examen des plus brillants, tant pour les épreuves orales que pour les épreuves pratiques ; de plus, ils ont à leur actif plusieurs publications sur des sujets d'agriculture. Ces professeurs sont, en tous points, dignes des chaires qu'ils vont occuper. Nous ne savons encore lequel des deux sera nommé à Cahors.

— Le reverrai-je ? se disait-il. M'enverra-t-il quelqu'un des siens ? Non ! il n'a voulu mêler personne dans cette affaire. Il venait lui-même présenter sa demande !... une insolente demande ! Maintenant il est châtié... et soumis... Oh ! oh ! nous sommes loin des temps du Cid et de Chimène.

On ne provoque plus le père de son amante, comme on disait dans la tragédie... Ou plutôt il n'y a plus de tragédie, et l'on aime mieux ne provoquer personne... C'est une raison de plus pour garder Myriam... Je ne donnerai pas mon chef-d'œuvre à l'un des représentants de cette race de petits muguets bourgeois... Ce Brier, un gentilhomme !... Allons donc !... Il est trop patient pour cela !

— Le fait est, dit Martin, que de notre temps. Je te dis, reprit M. de Kernovenoy, qu'il préférera quitter Genève que de faire du bruit...

— Et de risquer son précieux sang !

— Il boira l'injure.

— Tout de même, cela vous épargnera une méchante besogne. C'est le diable qui ne sera pas content !

Le maître ne répondit pas. Sa pensée s'était reportée vers Myriam.

— A-t-elle entendu cet imbécile de valet m'annoncer le visiteur ? se demandait-il. Je vais le savoir.

Il rentra dans la chambre de sa fille. Mademoiselle de Kernovenoy avait fermé l'album contenant les vues du canton de Genève et s'appretait pour la promenade. Le baron la pressa vivement. Il avait hâte de se retrouver avec elle sur les bords du lac.

SOUTIENS DE FAMILLE

Le conseil de révision pour l'examen des demandes des soutiens de familles, se réunira du 22 au 31 courant. La date précise n'est pas encore connue.

On annonce pour le 30 courant une représentation lyrique sur notre scène.

La vendange continue à affluer sur le marché de Cahors. La moyenne des prix est de 30 à 45 francs la barrique.

On nous écrit de Figeac :

La Société agricole et industrielle du Lot, dans une de ses dernières séances, a décerné à M. Calmon, Jean, propriétaire du château de Roquefort, aux environs de Figeac, le premier prix, à titre de prime, pour la première catégorie du concours de vignobles dans l'arrondissement de Figeac.

Tous les viticulteurs sérieux adressent leurs félicitations à M. Calmon qui, par son activité, sa patience et son zèle, a montré et prouvé qu'on pouvait avantageusement lutter contre le phylloxera par l'emploi de cépages étrangers et une bonne fumure.

Tous les voyageurs qui suivent la route de Figeac à Marciac s'arrêtent, extasiés, en présence des riants coteaux dominant le château de Roquefort ; les nombreux amis qui se présentent pour visiter cette résidence ne peuvent se lasser d'admirer la belle couronne de vignes qui l'entoure. Le résultat le plus surprenant est celui de voir de jeunes plans, de deux ans à peine, rapporter autant que de vieilles souches ; la grappe est énorme. La récolte qui vient d'être faite a été des plus belles, et le rendement sera bon ; la qualité ne pourra laisser à désirer, car le choix des cépages a été fait avec une connaissance et un goût parfaits.

Honneur donc et félicitations à M. Calmon qui donne un si bel exemple de travail à toute épreuve.

L'éminente commission, déléguée par la Société agricole et industrielle du Lot pour visiter, il y a bientôt deux mois, les vignobles du château de Roquefort, a dignement jugé en décernant le prix à M. Calmon.

— Le 8 octobre a été célébré en l'église de Capdenac un service de neuvaine pour le repos de l'âme de notre regretté conseiller général, le docteur Cipièrre. Homme de cœur et de bien, le docteur Cipièrre a été très regretté par les pauvres de Figeac, ainsi que des nombreux employés de la Compagnie d'Orléans, en résidence à Capdenac, dont il était le médecin de concert avec M. le docteur Houradou.

— M. le directeur vient de nommer le docteur Fau, médecin de la Compagnie, en remplacement de M. Cipièrre.

L'éloge du docteur Fau n'est pas à faire ici ; on l'a vu à l'œuvre, on le verra de plus près, et

Ce serait une nouvelle épreuve ; ce serait surtout un défi.

Ils ne rentrèrent qu'assez tard, et ils n'avaient fait aucune rencontre. M. de Brier ne se montra pas dans la salle à manger de l'hôtel : il se cachait sans doute... à moins qu'il ne fût parti. Décidément il buvait l'injure.

Mais, quelques instants avant le dîner, Martin Bataille vint annoncer au baron, seul heureusement chez lui, un autre visiteur : le commandant Humbert.

M. de Kernovenoy répétait ce nom tout haut :

— Humbert ?

— Vous ne vous trompez point, dit le nouveau venu qui marchait sur les pas de son introducteur. Vos souvenirs sont fidèles, baron Hector.

Le commandant Humbert, vingt-cinq ans auparavant, était capitaine dans le régiment de cavalerie où le baron lui-même avait servi quelques mois au sortir de l'école militaire. Ce n'était plus désormais que l'ombre vivante d'un guerrier car il avait pris sa retraite. Mais quel vigoureux invalide ! Il était en villégiature à Genève.

— Et vous mériteriez, reprit-il, que je vous misse aux arrêts comme autrefois, mon cher.

— Parce que je n'ai pas su deviner votre présence à Genève, mon commandant, afin de vous aller rendre mes devoirs.

— Point, dit le vieil officier. Parce que vous ne savez pas vous servir de vos yeux pour reconnaître un galant homme. Vous avez offensé sans raison et, parbleu, je peux bien vous le dire, vilainement offensé un de mes amis.

PAUL PERRET.

(A suivre.)

En retournant le pli dans sa main, il ajouta :

— Qu'avez-vous écrit là-dessus ?

— Que t'importent les mots ? s'écria M. de Kernovenoy. Si cet homme a du sang un peu chaud dans le cœur et dans les veines...

— Ça, n'en doutez point. Je l'ai regardé de près ; je vous réponds qu'il en a.

— Tu vas donc le voir bondir tout à l'heure... tu l'entendras crier sous l'outrage... C'est un spectacle cela ?... Tu es heureux !...

— Bon ! interrompit encore Martin ; vous lui faites injure. C'est dit... Et après ?

— Ecoute, fit le baron d'une voix sourde, tu m'as connu tel que j'étais autrefois.

— Avant la bonne Marie, oui-da ! C'est elle qui a changé le loup en agneau.

— Tu sais qu'il n'était pas bon alors de se mettre sur mon chemin et de me braver.

— Ça n'est pas devenu meilleur, reprit Martin d'un air pensif ; je vois bien où vous voulez en venir.

— Tu as été soldat, toi aussi... Ces moyens-là ne te font pas peur.

— Ils ne sont pas permis. Vous le savez bien, mais vous ne vous en souciez guère, vous !

— Déchire cette lettre... je porterai mon message moi-même.

— Non, dit le vieillard, j'irai.

Ah ! Ah ! tu ne me fais donc plus de morale ? Tu ne penses plus que j'ai tort !

Nous ne pouvons pas avoir tort, fit le garde d'une voix sourde, puisqu'il s'agit d'elle.

— Et d'empêcher qu'on nous la prenne !

Le baron posa sa main sur celle de Martin Bataille. Les derniers scrupules du vieil homme

s'effacèrent sous cette étreinte.

— Tu me comprends tout à fait, dit M. de Kernovenoy.

Alors leurs regards se croisèrent, vraiment comme deux épées. Il y eut même dans celui de Martin une lueur sauvage et toute sa rude physiologie s'alluma. Quant au baron, jamais il n'avait été plus froid en apparence. Ces signes différents de la colère, dans le maître et le serviteur, n'accusaient-ils pas bien la différence des races ? Le garde, en ce moment, ressemblait assez bien aux fauves de ces bois.

— Allons ! grommela-t-il, tant pis pour lui !

— A la bonne heure ! fit M. de Kernovenoy.

Va ! M. de Brier, dans le parloir de l'hôtel, trouvait naturellement l'attente assez longue quand il vit venir à lui le vieux Martin ; il ne reconnut pas son émissaire, si bien qu'il interrompit aussitôt le geste qu'il avait fait pour mettre la main à sa poche.

Martin se mit à rire, mais non point de son rire muet ordinaire. C'était plutôt un glapissement. Le vieillard était de plus en plus semblable à ses fauves.

Vous faites bien, dit-il de rempocher votre argent.

En même temps, il présentait le pli au jeune homme qui l'ouvrit. Il y a de terribles surprises... M. de Brier lut, relut et sortit, affreusement pâle, sans avoir dit un seul mot.

Martin revint auprès de son maître qui écouta muet à son tour, le récit de ce qui venait de se passer et se mit à errer par la chambre à grand pas.

certainement il tiendra à honneur de suivre les traces de son regretté prédécesseur.

TUÉ PAR UN TRAIN

Le 9 octobre, vers 7 heures 10, un homme de la voie se rendant à son poste de travail a été tué par le train n° 159 se dirigeant sur Capdenac.

Le sieur Vidal, c'est le nom de l'infortunée victime, descendait tranquillement la voie ferrée païre, lorsqu'au sortir du souterrain de Bouby, apercevant le train 494 se dirigeant sur Figeac, il s'est porté vers la voie impaire. Dès qu'il a vu la dernière voiture de ce train, il a voulu changer de voie pour laisser passer le train 159, mais le temps lui a manqué, car il a été heurté avec une violence extrême, le train montant à toute vitesse, et son corps a été affreusement mutilé. Il a été rapporté dans sa famille qui, prévenue par la voix publique, s'était rendue à la gare de Figeac pour le recevoir. Il laisse une veuve et deux enfants.

— On écrit de Figeac :

Dimanche dernier, vers cinq heures un quart, le jeune Sarra, âgé de quinze ans, se promenait avec plusieurs de ses camarades sur le quai, en face du Palais de Justice. Tout à coup, l'attention de ces jeunes gens se porte sur deux jeunes filles, dont l'une se tenait debout dans une attitude désespérée, vers le milieu d'une étroite passerelle jetée à cet endroit sur le Célé, tandis que l'autre, sa compagne, jeune personne de 17 ans, se débattait dans l'eau, entraînée par un courant rapide. Sans hésiter un instant, le jeune Sarra se jette à l'eau tout habillé, nage de toutes ses forces dans la direction de la jeune fille qu'il voyait paraître et disparaître tour à tour, la saisit et la ramène. A quelques pas de la rive, un brave ouvrier, M. Carluet, Firmin, vient à son aide et tout deux achèvent le sauvetage.

Les détails du rapport officiel et les dépositions des témoins de la scène, dénotent chez le jeune Sarra et M. Carluet, une intrépidité des plus rares.

TERRIBLE ACCIDENT

On nous écrit de Saint-Céré :

Un épouvantable accident vient d'impressionner tristement la ville de Saint-Céré.

La minoterie et scierie Enjalbert est mue par la force hydraulique, et l'arbre de couche traverse les salles verticalement. Une jeune ouvrière Amélie Cavanié, âgée de 15 ans, passant ces jours derniers trop près de cet arbre, a eu les jupons pris à une clavette et la malheureuse a été entraînée dans le mouvement. Sa tête, à chaque tour, venait battre contre l'angle d'un mur, et bientôt il n'a plus resté qu'un amas informe de chair et d'os broyés.

INCENDIE

On nous écrit de Lalbenque :

Un incendie a détruit, dans la nuit du 4 au 5 courant, la maison du sieur Girma, propriétaire à Lagrille, commune de Cieurac.

Les pertes s'élèvent à 1,500 fr. L'immeuble était assuré.

ASSASSINAT

On écrit de Villeneuve-sur-Lot :

Un assassinat a été commis dans la nuit de samedi à dimanche à Savignac, canton de Monflanquin.

La victime est un nommé Génibois, âgé de vingt-six ans, domestique chez M. Blat, propriétaire à Savignac.

Il a été atteint d'un coup de fusil vers sept heures du soir, sur le chemin de Bailloil, près de la maison de son beau-père où se trouvait sa femme.

A minuit il expirait.

L'assassin présumé est arrêté. C'est un nommé Caussil, âgé de cinquante ans, riche propriétaire de Savignac. Cet homme aurait été l'amant de la femme Génibois, alors qu'elle était sa domestique. C'est dans un moment de criminelle jalousie qu'il aurait tiré sur l'infortuné Génibois.

Revue Agricole

La pépinière départementale de plants américains. — La vigne d'expériences. — Conservation des œufs. — Bulletin commercial.

Nos lecteurs se rappellent que la plantation

d'une pépinière de vignes américaines dans chacun des trois arrondissement du Lot avait été décidée l'année dernière. Ce projet est aujourd'hui réalisé pour Cahors et Gourdon, il faut espérer qu'il sera bientôt de même pour Figeac.

Nous venons de visiter la pépinière de Cahors, divisée en deux parties formant ensemble un total d'un hectare environ. Les plants qu'elle contient sont d'une belle venue, malheureusement il y a un trop grand nombre de manquants, résultat dû aux circonstances défavorables qui accompagnèrent la plantation. Mais ce défaut sera réparé cette année et il y a lieu d'espérer que dans quelque temps cette pépinière pourra fournir en abondance et à bon marché des boutures et des racinés aux vigneron du pays.

Disons à ce propos que, comme il était facile de le prévoir, les prix des plants américains paraissent devoir être notablement moins élevés que l'année dernière.

Nous avons profité de l'occasion pour revoir la vigne d'expériences située aussi à Labarre et plantée depuis bientôt quatre ans. Les divers cépages dont elle est composée montrent une excellente tenue et ne faiblissent nullement, bien que les phylloxéras soient abondants sur leurs racines. Les producteurs directs sont en plein rapport, mais la plupart donnant des raisins dont le goût n'est pas acceptable pour un palais français, nous nous bornerons à citer nos vieilles connaissances, le Jacquez et l'Herbement. Ce dernier est en très bel état; mais le jacquez a souffert du mildiou et du rot, maladie qui fait dessécher le raisin. Ce fait semble prouver que le jacquez ne pourra être cultivé chez nous que dans des endroits très bien exposés.

Quelques semis de jacquez ont été essayés lors de la plantation de cette vigne; les produits qu'ils ont donnés montrent une fois de plus que l'agriculteur pratique ne doit faire aucun fonds sur cette manière de procéder. Les plants de semis de quatre ans n'ayant guère plus de pousse que des boutures de l'année dernière. En outre les semis donnent toutes sortes de variétés nouvelles, mais il ne peut remplir le but que se propose le vigneron, qui est d'avoir le platôt possible une vigne composée de souches d'une espèce désignée à l'avance.

Cette vigne et la nouvelle pépinière sont confiées aux soins éclairés de MM. Pons et Ponzergues, horticulteurs, qui reçoivent les visiteurs avec la plus grande affabilité et se font un plaisir de leur fournir toutes les explications qu'ils peuvent désirer.

Le commerce des œufs constitue une branche importante de l'industrie alimentaire. Les pays étrangers et surtout l'Angleterre, nous en enlèvent une quantité considérable. Il est donc important de pouvoir conserver longtemps les œufs en évitant leur décomposition et leur altération.

Les procédés sont nombreux, on le conçoit sans peine. Nous allons indiquer les plus usuels et les plus simples.

D'abord les expéditeurs qui envoient les œufs de province doivent préalablement les essuyer avant de les emballer dans de la paille ou du foin; car l'eau qui reconvre l'œuf attire, en s'évaporant le jaune, qui devient adhérent à la coquille et ne tarde pas à s'altérer.

Le principe sur lequel repose la conservation des œufs est la non-pénétration de l'air dans l'œuf. Le problème consiste donc à envelopper l'œuf d'une couche protectrice.

1^{er} procédé : M. Delarue a proposé l'eau de chaux. Chaux éteinte, 100 grammes. Sucre en poudre, 10 grammes.

Mélez intimement et délayez dans quantité suffisante d'eau pour contenir 200 œufs, qu'on y laissera plongés pendant quinze jours.

2^e procédé : On recouvre les œufs frais d'une couche de cire, de matières grasses, de gomme arabique, de plâtre, puis on les roule dans du charbon de bois pulvérisé. Il ne faut pas omettre de les placer la pointe en bas.

3^e procédé : On les met dans un mélange de sel et de son, de sable et de charbon, dans de la paille stratifiée, ou bien encore dans de la farine de blé, dans des cendres.

Bulletin commercial

Céréales. — Prix par 100 kilogrammes. — Blé, 25 fr. 20. — Seigle, 17 fr. 50. — Orge, 17 fr. 75. — Avoine, 17 fr. 50.

Vins. — Le commerce attend le résultat des vendanges avant de se prononcer, A Bercy le Cahors se vend 140 à 150 fr.

Bestiaux. — Prix du kilogramme, de viande sur pied au marché de la Villette :

Œufs, 1 fr. 46 à 1 fr. 88, selon la qualité.
Vaches, 1 fr. 34 à 1 fr. 76. id.
Taureaux, 1 fr. 36 à 1 fr. 56. id.
Veaux, 1 fr. 76 à 2 fr. 10. id.
Moutons, 1 fr. 72 à 2 fr. 02. id.
Porcs gras, 1 fr. 36 à 1 fr. 48. id.
C.....

Dernières Nouvelles

A LYON

Mardi, à 10 heures du soir, une violente détonation se fit entendre au boulevard de la Croix-Rouge. Elle était produite par une explosion arrivée dans la Salle des Pas-Perdos de la mairie.

La commotion fut telle que les becs de gaz des couloirs furent éteints. Une muraille a été quelque peu endommagée.

Heureusement personne n'a été atteint.

Les gardiens de la paix, dont le poste est placé dans la mairie même, ont fait aussitôt les premières recherches. On a retrouvé des débris d'engins explosibles, qui devaient appartenir à une cartouche enroulée de fils de fer garnie de zinc et contenant des balles et des morceaux de fonte. Elle devait avoir la grosseur d'une boule à jouer.

On n'a aucun indice sur les auteurs de cet attentat.

200 MILLIONS DE DÉFICIT

On avait parlé samedi de la démission de M. Tirard, ministre des finances.

Ce qui avait donné lieu à cette rumeur nullement fondée, c'est que le budget de 1883 se trouve en déficit de deux cents millions, dans lesquels les dépenses de l'expédition du Tonkin figurent pour un huitième.

M. GRÉVY ET SON GENDRE

Le National se dit en mesure d'affirmer que M. Grévy ne serait pas loin de désavouer son gendre et qu'il a dû donner des ordres :

1^o Pour qu'aucun document de la correspondance ne fût distrait des dossiers et confié à M. Wilson;

2^o Pour que le service des doubles des dépêches télégraphiques lui fut remise en mains propres, à lui, M. Grévy, et qu'aucune feuille ne s'égarât sur le bureau de son gendre.

3^o Pour que le timbre présidentiel, qui permet à M. Wilson d'affranchir sa correspondance privée, fut confié à une personne sûre.

TREMBLEMENT DE TERRE EN ALGÉRIE.

Alger, 8 octobre.

Cette nuit, à une heure et demie, une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie à Philippeville. L'oscillation a eu lieu dans la direction du nord au sud.

Toute la population affolée s'est précipitée hors des maisons.

A Jemmapes, l'église et la caserne de gendarmerie ont été lézardées.

A Stora, également, une maison a été endommagée.

On dément absolument la nouvelle donnée par le Gaulois, d'une entrevue entre MM. Ferry et de Bismarck.

M. WILSON.

Il paraît que M. Grévy a décidé de venir compris les inconvénients du séjour de M. Wilson à l'Élysée.

On nous dit enfin que M. Wilson abandonnera prochainement l'Élysée; il vient de louer en son nom un appartement de 15,000 francs, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

— Le Gaulois dit que M. Wilson a donné sa démission de directeur de la Petite France.

Paris, 10 octobre.

Le marquis de Tseng aurait l'intention de demander la médiation officielle de l'Angleterre.

La Chine concéderait tout le delta avec Haiphong, Phubing, Bac-Ninh.

— La nomination de l'abbé Souquet comme évêque de la Guadeloupe est décidée.

Il est de nouvelle question de la démission de M. Châllemel-Lacour.

M. Waddington est le successeur indiqué de M. Châllemel.

Paris, 10 octobre.

Le National se fait l'écho d'un bruit qui a couru cette après-midi à la Bourse, et d'après lequel le duc de Fernan Novez, ambassadeur d'Espagne, va quitter Paris sur l'ordre de son gouvernement qui trouverait insuffisantes les satisfactions reçues au sujet des incidents de la gare du Nord.

Un comité central révolutionnaire qui a son siège dans le quartier du Temple, veut provoquer un grand meeting, auquel seraient convoqués tous les ouvriers sans travail, pour le 21 octobre. — Cette date est significative.

Paris, 10 octobre.

On a affiché, cette nuit, sur les murs de la préfecture du Nord et sur ceux de la mairie de Lille, des placards sur lesquels étaient inscrits les mots : « Vive le comte de Paris ! » La police a fait immédiatement disparaître ces placards séditieux.

Le président du conseil des ministres a demandé lui-même l'insertion au Journal Officiel de la circulaire de général Thibaudin sur les rapports de la gendarmerie, pour la faire annuler légalement par un décret.

Nous apprenons que M. Waldeck-Rousseau a été chargé de la rédaction d'une déclaration ministérielle qui sera lue aux Chambres à l'ouverture de la session. Cette déclaration aura pour but de demander un vote de confiance aux Chambres.

Paris, 11 octobre.

M. Poubelle, préfet des Bouches-du-Rhône est nommé préfet de la Seine.

Bourse de Paris.

Cours du 11 Octobre.

Rente 3 p. %..... 77.80
— 3 p. % amortissable. 79.60
— 4 1/2 p. %..... 106.50
— 5 p. %..... 107.75

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 9 octobre.

Au premier coup de cloche quelques ordres ont motivé, hier une certaine reprise qui n'a pas été de bien longue durée.

Les offres ont été assez abondantes pour enrayer net les meilleures tendances qui commencent à se manifester. Les acheteurs, complètement découragés, ne tentent rien pour résister aux manœuvres des partisans de la baisse. Ceux-ci sont favorisés, du reste, par notre situation politique et financière. La question du Tonkin, que les derniers incidents ont fait oublier, est toujours dans le même état; et il est à craindre que pour avoir raison des tergiversations de la Chine, il ne faille avoir recours à des moyens plus énergiques. Dans cette hypothèse une demande de crédit est probable dès la rentrée du Parlement, et comme nos budgets sont déjà assez surchargés, il pourrait en résulter des complications financières qui sont largement exploitées par les vendeurs.

Aujourd'hui le 3 0/0 fait 77.72, l'Amortissable cote 79.50 et le 4 1/2 107.

Les actions des Institutions de Crédit sont encore faibles. La Banque de France à 5,275, le Crédit Foncier à 1,218, la Banque de Paris à 912 et le Crédit Lyonnais à 555.

Les Chemins de fer suivent le mouvement des Rentes. Le Lyon fait 1,370, le Nord 1,822, le Midi 1,145 et l'Orléans 1,265.

On s'occupe très peu des valeurs internationales : L'Italien se tient à 90.95. Le Turc est toujours très lourd et il va en résulter que le syndicat qui s'est chargé de l'écolement des actions des Tabacs turcs est peu rassuré sur le sort de son opération. L'obligation Egyptienne est calme à 362.

Le Suez varie de 2,300 à 2,320.

Étude de M^e LOUIS BOUSQUET, avoué licencié à Cahors, rue Fénélon, n° 7.

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens

Suivant exploit de Calméjane huissier à Cahors, en date du dix octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré.

La dame Lemosy Elisabeth, épouse Garrit Marcel, domiciliée avec son mari à Albas, et ayant constitué M^e Bousquet pour son avoué.

A formé contre ledit Marcel Garrit, limonadier, domicilié à Albas, son mari, sa demande en séparation de biens.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué de la demanderesse soussigné.

Cahors, le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Signé : L. BOUSQUET.

PRIME POPULAIRE

EN VENTE,

Au PROFIT du MONUMENT GAMBETTA,

Un beau dessin du Monument qui va être élevé, à Cahors, à la mémoire de L. GAMBETTA et dont l'exécution est confiée au célèbre statuaire M. FALGUIÈRES.

Ce dessin gravé à Paris et dû à l'habile architecte M. PAUL PUJOL, collaborateur du Maître, mesure 0^m 45 sur 0^m 32.

Prix : 60 centimes.

Pour le recevoir franco, adresser le montant au Comité du Monument, à la Mairie de Cahors.

On peut adresser des demandes collectives. — Les exemplaires demandés seront expédiés par retour du courrier.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

21 RÉCOMPENSES

1^{er} PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



FOURGEAUD & LACOSTE
PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomaciques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

Victor Hugo. — Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin ne varietur, format in-8°, devant comprendre toutes les œuvres. Livraison immédiate des 30 volumes parus à 7 fr. 50 le volume, payables 10 par mois. Les volumes à paraître seront livrés successivement. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Molière. — Œuvres complètes, orné de 70 gravures, d'après Moreau et Boucher. 8 volumes in-18 avec reliure demi-chagrin, doré en tête. Prix : 50 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

L'Art national, par H. DU CLEZIOU. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr.; relié 100 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr. payables 5 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Librairie J. GIRMA, à Cahors
VIENT DE PARAÎTRE LA 16^e LIVRAISON
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DE LA
PROVINCE DE QUERCY
DE GUILLAUME LACOSTE

Cet ouvrage formera TROIS volumes, in 8°, de 500 pages chacun, paraissant en livraisons mensuelles, pendant les années 1882-1883-1884.

Prix : 18 fr. — Payables 6 fr. par an

En dehors de l'édition de souscription, il sera mis en vente, 50 exemplaires seulement sur papier blanc velin, formant quarante livraisons.

Prix de la livraison 50 centimes



A dater du 15 Octobre

L'HOTEL DE LA POSTE

Sera tenu par M. Delrieu, propriétaire du Café Alsace-Lorraine.

BONNE TENUE — CONFORT — SERVICE SOIGNÉ

Restaurant. — Table d'hôte. — Chambres à coucher.

PRIX MODÉRÉS

VOITURE A TOUS LES TRAINS

MAISON DES 100.000 PALETOTS
CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial. b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE.

Tous les Envois sont faits franco.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS
Lauréat de l'Académie Nationale
CHIRURGIEN-DENTISTE
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze

Chalet de l'hôtel des Ambassadeurs.

GRAND SUCCÈS!
LE FINANCIER POPULAIRE

Le meilleur marché, le plus complet et le mieux renseigné des journaux financiers. — 32 numéros par an. — Paraît tous les Dimanches. — Publie les Cours de toutes les Valeurs et donne tous les Tirages avant les autres journaux.

ABONNEMENT PAR AN : 30 cent. en timbres-poste au Directeur 10, Place de la Bourse, PARIS

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État, Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^o concessionnaire : PARIS, 22, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE, sur la CAPSULE
Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

AUX ASTHMATIQUES Toux, Catarrhe, Oppression, Bronchite, Asthme, guérison sûre, rapide, par Traitement Aubré, médecin-pharmacien. — Pas coûteux, prescrit depuis 20 ans par célébrités médicales de tous pays, milliers de cures même de vieillards de 90 ans. — Preuves et renseignements gratuits. Adresser lettres à GUILLEMAIN-AUBRÉ, Ferté-Vidame (Eure-et-Loir).

DICTIONNAIRE DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département. 5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M. J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 13 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

LE QUERCY AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. 15 exemplaires à vendre : 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

GOURDON ET SES SEIGNEURS du X^e siècle au XIV^e siècle par MM. L. COMBARIEU et F. CANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. 1 f. 25 par la poste.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881
Maison Doucède
CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beaux choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des Vêtements.
M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.
SOLIDITÉ. ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

ÉLÉGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETelles AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETTELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.
Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors
Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
L'HISTOIRE DES ÈVÈQUES DE CAHORS
Traduite par G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Gregoire-le-Grand.
Prix des deux volumes brochés : Édition de luxe 20 fr.; édition ordinaire 12 fr.
Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

CHAMBRE GARNIE A LOUER

avenue de la gare n° 6.
Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

En vente au bureau du Journal.

CADRE DU LOT

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

En vente chez tous les Libraires.